

# CHARTRE D'ENGAGEMENT DES GESTIONNAIRES D'ESPACES VERTS

Strasbourg.eu  
& COMMUNAUTÉ URBAINE



La reconquête de la biodiversité est essentielle à la préservation de nos ressources naturelles et à notre bien-être. Cette reconquête relève d'une responsabilité collective, partagée par les signataires de la présente charte. En s'engageant à mener au moins six des actions prescrites par cette charte, ils contribueront à + de biodiversité et - de pollutions, au bénéfice de nos concitoyens.

- |  |  |
|--|--|
| 1 Abandon de l'utilisation des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts | 7 Plantation de haies champêtres                   |
| 2 Utilisation de techniques alternatives pour l'entretien des espaces verts          | 8 Plantation d'arbres fruitiers                    |
| 3 Réduction des tontes   | 9 Installation d'un composteur collectif           |
| 4 Réduction des arrosages et paillage des massifs                                    | 10 Installation de nichoirs ou de mangeoires       |
| 5 Plantation d'espèces locales   | 11 Création d'une mare                             |
| 6 Plantation de prairies mellifères  | 12 Réduction de la pollution lumineuse             |
|  | 13 Installation de murs ou de toitures végétalisés |

L'entreprise, le groupement, le gestionnaire, la collectivité d'ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN  
situé à ..... et représenté par RICHAUD HANOT Maire-Adjoint  
s'engage à contribuer à la reconquête de la **bioDIVERSITÉ**  
par le respect des prescriptions de la présente charte.

Date 13/07/2012 Signature Commune

